SAINT-VERAND MAGAZINE

Numéro 79-Été 2019





Page 2 : Le marché fête son 2ème anniversaire. Page 5 : À la reconquête des chemins ruraux. Page 6: Le budget communal.

Le marché a fêté son deuxième anniversaire!

Dimanche 23 juin, les producteurs, la municipalité et des fidèles du marché ont fêté dignement cet anniversaire sous un magnifique soleil.

Un apéro fait de produits locaux avec le fromage au lait de chèvre de Corinne, de délicieuses tartes aux oignons doux et groseilles confectionnées par Mélanie, des crudités offertes par Marlaine... Pour que le marché vive, n'hésitez pas à venir y faire un tour pour découvrir les produits locaux, cultivés ou transformés près de chez vous.



Les commerçants présents tous les dimanches matins



Les légumes de Marlaine cultivés à Têche.



Les fromages de chèvre de la Gabotte fabriqués à St-Vérand.



au grand air à Saint-Sauveur.



Les plantes aromatiques, tisanes de Mélanie produites à Notre Dame de l'Osier

Vous trouverez aussi du miel, de la viande de bœuf de François Détroyat, des charcuteries de la Gaec de Rossat..

En plus des légumes qu'elle cultive. Marlaine vend des fruits de saison (pêches, abricots, cerises en provenance de la Drôme) et des œufs pondus à Montagne.



les produits issus des fruits rouges (confitures et sorbets) produits à St-Vérand.



Travaux bruyants, les horaires à respecter.

Ces travaux ne peuvent pas être réalisés pendant certains créneaux horaires afin de respecter la tranquillité du voisinage.

En cette période d'été les plaintes sont nombreuses en mairie.

Alors, tenez compte du règlement qui s'impose pour réaliser ce type de travaux (tondeuse, perceuse...).

Rappel des horaires autorisés :

- Les jours ouvrables : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30
- les samedis : de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- les dimanches et jours fériés: de 10 H à 12 H.

Dimanche 8 septembre, le forum des associations

Le forum des associations aura lieu dimanche 8 septembre de 9 heures à midi à la salle des fêtes.

Les représentants des différentes associations saint-vérannaises vous présenteront leurs activités. Venez leur rendre visite!

Saint-Vérand compte des associations actives et des dirigeants et bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour faire vivre le village. Une occasion pour tous les remercier.

Les exemples ne manquent pas, en voici quelques uns....

Les rondes des rameaux organisées par le sou des écoles ont été un véritable succès qui a impliqué de nombreux parents et non parents.

Saint-Vérand hier et aujourd'hui apporte une note culturelle à la commune et a largement contribué à préserver le patrimoine de l'église.

La participation des bénévoles de l'Asversau et du club de boules à l'entretien de leur espace de jeu entraînant de grosses économies pour la commune.

Le comité des fêtes prépare activement la vogue annuelle et propose diverses animations pendant 3 jours.

Toutes les associations ont besoin de bénévoles et l'aide de chacun est la bienvenue quel que soit le temps que vous pouvez accorder.

Sommaire:

Page 2 : Le marché fête son 2ème anniversaire,

Page 3: Travaux bruyants, les horaires à respecter et forum des associations

Page 4 : Le frelon asiatique, signaler sa présence,

Page 5: A la reconquête des chemins ruraux et point sur la commission élagage,

Page 6 : Budget 2019,

Page 7: Travaux

Page 8: Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Page 9: Associations diverses,

Page 10 : Sou des écoles,

Page 11: Comité des Fêtes programme de la vogue

Page 12 : Bloc-notes et brèves.

Page de couverture : Un ami du photographe Noël Caillat. Cette photo et beaucoup d'autres seront présentées lors des journées du patrimoine.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05

mairie.st.verand@wanadoo.fr



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne

frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile «Frelon Asiatique».

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 2 Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁴ FREDON: Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

A la reconquête des chemins ruraux





Samedi 25 mai, 24 volontaires et élus répartis en 5 équipes et munis de tracteurs, tronçonneuses et cisailles ont nettoyé les chemins ruraux. Plusieurs secteurs de la commune ont été concernés par cette première opération (Rossat, Gaucherie, Roland, les Sables,

Moisène...). Environ 3 km de chemins sont de nouveau praticables.

Cette action fait suite au travail de recensement entrepris depuis plusieurs mois. Ces chemins, propriété de la commune, ont souvent été envahis par la végétation et sont devenus impraticables au fil du temps. Aussi, cette journée a permis de les redécouvrir. Les randonneurs, cyclistes, cavaliers pourront de nouveau les emprunter pour leur grand plaisir.



Commission élagage

Dans le dernier numéro, nous avons évoqué la création d'une commission élagage.

Cette commission composée exclusivement d'élus a fait le tour des chemins communaux afin de repérer les zones où les arbres penchent dangereusement. Les derniers épisodes météorologiques nous confortent dans cette action et prouvent à quel point il est important d'être vigilant afin de prévenir les accidents. Plusieurs arbres sont tombés sur la chaussée en différents secteurs de la commune (Pertuzou, Montée du Moulin, combe des Faures...).

Le 26 juin, 25 propriétaires dont les arbres ont été repérés comme dangereux pour la circulation et risquant de tomber sur les lignes téléphoniques et électriques ont été convoqués en mairie afin d'envisager les mesures à prendre. Vingt ont répondu présents et nous les remercions.

Conscients des risques encourus, ils sont prêts à prendre les mesures qui s'imposent. A noter que la mairie a obtenu de Enedis que les lignes téléphoniques soient déposées exceptionnellement à titre gratuit afin de permettre les travaux d'élagage.

Les propriétaires absents seront contactés afin qu'ils se positionnent sur les modalités de réalisation des travaux.

Ensuite, 75 autres propriétaires ayant des arbres ne respectant pas les règles mais sans impact sur les lignes électriques et téléphoniques seront concernés par la même mesure.



Un budget de fonctionnement stable depuis 3 années

Après une hausse ces 10 dernières années, le budget de fonctionnement de la commune se stabilise à près de 1.23 million d'euros. Pour 50% il est constitué des charges de personnel (agents techniques, administratifs, entretien et animation). La volonté de développer les services à la population (entretien bâtiments, voiries, espaces verts, accueil administratif, garderie périscolaire, animation CCAS) génère une hausse de ces charges (+100 000 en 5 années). Notre CAF (capacité d'autofinancement = recettes-dépenses) reste néanmoins stable à près de 200 000 euros par an. Cela est dû en partie à des économies de fonctionnement principalement sensibles sur l'énergie (remplacement des chaudières fioul par du gaz avec un contrat avec GEG, rempla-

cement du parc de luminaires par des ampoules Led plus économes). Nos recettes se maintiennent à près de 1.42 millions d'euros. Après une baisse importante des dotations nationales (- 80 000 € depuis 2013), celles-ci se maintiennent à près de 360 000 €. Les recettes des impôts et taxes progressent et compensent cette baisse de dotation (750 000 €). Sans augmentation des taux d'imposition, les constructions nouvelles sur la commune génèrent de nouvelles recettes. Enfin les produits de nos activités (accueil périscolaires, cantine, mise à disposition de personnels au CCAS) ont quasiment doublé en 5 années pour un montant proche de 300 000 €.

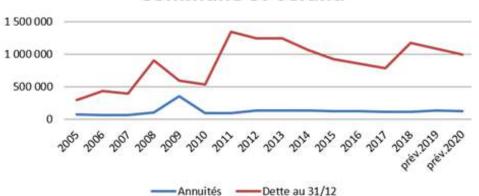
Plus de 600 0000 € investis en 2018

Le montant moyen investi par an depuis 5 années est proche des 400 000 €. Les investissements 2018 sont beaucoup plus importants (630 000 €). Un effort important a été porté sur les voiries : sécurisation entrée nord et réfection de chaussées. Des travaux de mise aux normes, rénovation et extension des bâtiments existants ont été engagés : mise en accessibilité des écoles, extension mixage café et du cimetière, rénovation du tableau de « la Cène» de l'église, chauffage de la cantine. Enfin les travaux du lotissement des Amariniers ont débuté pour un montant de près de 185 000 € (acquisition foncière, voiries, réseaux secs et humides).

Pour l'ensemble de ces investissements 205 000 € de subventions ont été perçues soit 30% des montants investis.

De manière à ne pas grever de manière importante nos fonds propres, un emprunt de 400 000 € a été souscrit sur 15 années. Ce nouvel emprunt n'augmente pas nos annuités car l'emprunt lié à la rénovation des bâtiments de 2005 s'arrête en 2019. La projection sur 2020 nous ramène à un niveau d'endettement équivalent à 2014. Ce niveau d'endettement est tout à fait raisonnable : moins de 600 euros par habitant.

Evolution de la dette Commune St Vérand



Investissements 2018

Lot Amarinier	185 KE
Entrée Nord	86KE
École	85KE
Voirie	50KE
Mixage Café	40KE
Éclairage	36KE
EPFL (achat	35KE
maison parois-	
siale)	
Cimetière	32KE
Église	16KE
Matériel	14KE
Cantine	12KE

2019, poursuite des travaux engagés et aménagement des terrains de sports

Sur 2019, les travaux de l'entrée nord et du lotissement des Amariniers seront terminés. L'aménagement intérieur de l'extension du cimetière va démarrer (portail, voirie). Les aménagements extérieurs des écoles seront finalisés (garage à vélo, local rangement, parking). Enfin l'installation de vidéo surveillance (parking) et d'un mur antibruit en bordure du city-stade sont à l'étude

Aménagement du stade Jean-Marie Varloteaux

D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés par les agents technique sur notre complexe sportif. Le parking visiteur a été agrandi côté sud permettant de garer une quarantaine de véhicules supplémentaire.

Les travaux sur l'ancien terrain de tennis sont terminés, la réfection de la clôture d'enceinte et du pare-ballon a été effectuée par les bénévoles de l'ASVERSAU.

Prochainement une clôture sera réalisée entre la zone joueurs et le parking visiteurs pour limiter les intrusions de véhicules et répondre à l'obligation de la fédération de foot qui nous oblige à avoir une enceinte fermée pour maintenir notre classement en 5ème catégorie.



Nouveau matériel pour les services techniques

Fin avril, les services techniques ont réceptionné du nouveau matériel afin de faciliter l'entretien de nos espaces publics et de nos cheminements piétons. Il s'agit d'une brosse de désherbage pour enlever l'herbe le long des murs et d'une herse pour les cheminements.

Ce matériel permet de répondre à l'interdiction d'utiliser des désherbants, mais nécessitera des interventions plus régulières.



Entrée nord

Suite aux travaux de sécurisation de l'entrée Nord du village, les agents techniques ont poursuivi le cheminement piéton pour créer un accès sécurisé au lotissement des Frênes depuis le nouveau trottoir le long de la RD 518.

Nous avons aussi procédé à une réfection complète du cheminement en amont qui était enseveli sous l'herbe.



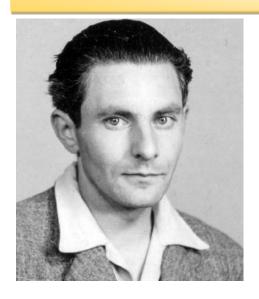
Terrain de boules

Des travaux sont en cours aux abords du terrain de boules afin d'améliorer les cheminements, l'espace buvette et répondre aux normes d'accessibilité.

Les agents techniques aidés des dirigeants du club de boules ont réalisé une dalle ainsi qu'une rampe d'accès au terrain.

Une partie de cet espace sera couvert et les sanitaires seront refaits pour permettre un accès PMR (personnes à mobilité réduite). Un chemin d'accès et une place de parking PMR seront également réalisés.





Journées du Patrimoine : Exposition «l'œil photographe », samedi 21 septembre de 14 à 18 h 30 et dimanche 22 septembre de 10 à 18 heures à la salle des fêtes.

Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui présentera une exposition de photographies de Noël Caillat. Né au village en 1924, Noël nous a quittés en 2013. Avec la discrétion et le sens de l'humour qui le caractérisaient, il avait su trouver sa place dans la communauté. On se souvient de son engagement pour la pratique de la boule lyonnaise. On se souvient aussi de sa passion pour l'image. Projectionniste au « Foyer » tant que celui-ci servit de salle de cinéma, auteur de l'unique film sur l'installation de la statue de Notre-Dame des Champs en 1954, il nous a laissé de précieux clichés immortalisant la vie du village au milieu du siècle dernier, scènes de familles, cérémonies, voyages organisés par le curé Jasserand, et une impressionnante collection de portraits.

Une sélection de ses clichés sera exposée les 21 et 22 septembre 2019 à la salle des fêtes. Les visiteurs pourront apprécier le regard, à nul autre comparable, que Noël savait poser sur les gens, les lieux, les situations. Un regard distancié mais jamais froid, proche de son sujet mais sans céder à la mièvrerie convenue que l'on trouve parfois dans les photographies de familles ou de « copains ». L'exposition comportera deux volets. Une vingtaine de photographies, en lien direct avec l'intitulé « L'œil photographe », donneront à voir ce qui fait la signature de Noël Caillat : son art du cadrage, son étonnante capacité à restituer la présence, souvent fascinante, de ses modèles, et son sens absolu de l'instant-clé, ce moment précis et précieux destiné à traverser le temps. Une galerie complémentaire sera ouverte, offrant l'occasion de retrouver des visages connus dans une série de photographies issues du fonds que nous devons à Carmen Caillat-Chéradame d'avoir préservé.

Nos beaux jardins! Jardiner à Saint-Vérand hier et autourd'hui



Les cahiers de Saint-Vérand Hors-série n° 9 – juin 2019 Association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Une nouvelle publication

L'association vient de publier un Hors-série, richement illustré, sur le thème du « jardin ». Le jardin dont il est question est celui que les habitants de Saint-Vérand cultivaient au siècle dernier, mais pas seulement: le plessis pédagogique de Mixage Café fait une apparition remarquée.

Un Cahier offre qui une promenade savoureuse dans un précision passé récent, la historique n'excluant la tendresse, ni l'humour, ni la poésie.

La mobilisation pour les tableaux de l'église continue

Après la restauration réussie de la Cène, l'association mobilisée pour offrir aux quatre tableaux qui l'entourent garantie de leur survie. Elle a déjà organisé un concert chorale et deux conférences pour abonder la souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Elle tient à remercier toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution. Pour compléter la collecte. elle proposera une ou deux animations à l'automne.

1^{ère} année de Sports Loisirs Bien Être : un franc succès

Créée le 23 août 2018 à Saint-Vérand, la jeune association Sports Loisirs Bien Être fait un bilan de sa première saison. Son animatrice diplômée, Christelle BLANC, revient sur les faits marquants de cette année.

« Passionnée par le sport, plus largement par la pratique d'activités physiques à toutes les périodes de la vie, j'ai décidé de créer, dans mon village, une association sportive favorisant l'épanouissement de chacun, la recherche d'autonomie et l'entretien du lien social.

Notre association propose 4 activités et compte déjà 60 adhérents dont 45 pour la seule Marche Nordique qui nous emmène sur les sentiers du village et au cœur des bois alentours. Une grande majorité de nos adhérents m'a déjà fait connaître l'envie de poursuivre ces activités l'année prochaine. Nous ne faisons pas de compétition ; je veille à ce que les activités, tant extérieures qu'intérieures, s'adaptent à chacun, dans un cadre « plaisir et convivialité ».

A l'automne 2018, l'association a donc démarré avec la Marche Nordique. Début 2019, elle a donné la possibilité à de nouveaux adhérents de s'engager dans une démarche sport, santé, loisir et autonomie avec le Pilates – Renforcement Musculaire (9 adhérents et appelée à se développer), le Bien Vieillir (9 également) et l'Activité Physique Adaptée sur chaise (3). Nous avons également signé une convention avec l'association AVancer Ensemble Contre le Cancer (AVECC) de Saint-Hilaire du Rosier.



Forte de 41 années d'existence, l'association de gymnastique féminine est sur le point de démarrer une nouvelle saison.

Pour toutes les femmes qui veulent se maintenir en forme, la séance de reprise est fixée au lundi 16 septembre de 20 à 21 h à la salle des fêtes.

Etirements, assouplissements, gainage et renforcement musculaire sont au programme dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Les cours sont encadrés par Michèle Croizat, professeure diplômée, à l'écoute de chacune. Il n'y a pas d'âge pour (re)commencer à pratiquer une activité physique à son rythme.

La première séance est gratuite, la cotisation annuelle est de 55 euros. N'hésitez pas à tester ce formidable temps de bien-être.



Soutenus par la mairie de Saint-Vérand, nous avons acquis du matériel pour élargir le champ de nos activités et faire travailler tous les muscles de nos sportifs, jeunes et moins jeunes puisque des pratiquants de plus de 80 ans nous ont rejoints. Ce samedi 22 juin après-midi, dans le cadre de la fête Sports Santé et Autonomie organisée à Saint-Marcellin, j'ai eu le plaisir, sous un beau soleil, de faire découvrir les activités proposées par notre association à un nouveau public, conquis par le concept sport, loisir, bien-être en pleine nature.

Notre association est affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire).

Les personnes intéressées peuvent me contacter à mon adresse assoslbe@yahoo.com ou m'appeler au 06 26 61 18 71.



Le club des joyeux dauphinois s'est réuni le 12 juin pour fêter les mères et les pères. Les 46 adhérents présents ont commencé par un succulent repas avant de retrouver leurs activités habituelles. Pour marquer cette occasion, une fleur a été remise aux dames et une bouteille aux hommes.

Gymnastique Anatomique

Reprise des cours salle Paul Berret le lundi 16 septembre de 14 h 30 à 15 h 45 pour les niveaux confirmés (adultes et grands ados).

CONTACT: Christiane LIONS 04 75 72 90 60 lions.christiane@gmail.com



Le Sou des Écoles et Vous... N° 79-Été 2019

Un espace aquatique pour la Kermesse!

Après le spectacle de chants offert aux familles par les enfants de l'école et leurs «maîtresses», dans la chaleur de la salle des fêtes, le Sou des écoles a pu accueillir petits et grands pour se divertir, se restaurer et se rafraîchir! Les traditionnelles crêpes et barbes à papa ont fait place cette année aux glaces et aux tranches de pastèque fraîche! Les brumisateurs ont complété les guirlandes de fanions dans les arbres et le ventre-et-glisse* gonflable installé sur le parking de l'école n'a pas désempli jusqu'à tard dans la soirée... L'année scolaire s'est donc terminée joyeusement bien arrosée !

*sur 2 pistes parallèles et arrosées d'eau, les participants doivent glisser le plus loin possible, sur le ventre, pour finir leur course dans une piscine.







Une année riche en activités pour les classes! Rétrospective...



Les petites classes de Mme Jourdan et Mme Merle ont goûté aux fruits et légumes dans des fermes pédagogiques et sont allées au Moulin Guitare à la Bâtie-Divisin, pour un éveil musical en pleine nature.



Les CE1/CE2 avec Mme Pasquelin ont découvert la vie des Indiens des plaines d'Amérique à Indian's Vallée à Beauregard-Baret et ont visité les grottes de Choranche.



Les CP/CE1 de Mme Glénat qui ont travaillé sur les 4 éléments sont notamment allés visiter la caserne des pompiers de St Marcellin et le Musée de l'eau de Pont-en-Royans.



Les CM1 ont profité d'une semaine de classe de neige à Villard de



Les CM2 se sont initiés à l'aviron à St-Nazaire en Royans.





Contact: 07.82.09.91.42 (Angélique Genovese, Présidente) ou sdesaintverand@outlook.fr



VOGUE SAINT-VERAND

26/27/28/29 JUILLET 2019

COMITE

DES FETES

ST-VERAND

38160 (ISERE)

VENDREDI 26 JUILLET

Ouverture de la fête foraine.

SAMEDI 27 JUILLET:

13h30 : - Concours de pétanque doublette (challenge Thérèse Marchand) (06 07 83 78 26)

15h00: - INITIATION A LA DANSE COUNTRY (gratuite)

17h30: - KARAOKE (gratuit), buvette.

19h00 - REPAS MOULES FRITES 16 € (réservation avec règlement, limitée à 200 pers.)

(06 70 75 75 53 après 19h et 06 82 19 29 45)

21h00: - BAL DES JEUNES avec GMS PROJECT (entrée 5€)

SECURITE ASSUREE

DIMANCHE 28 JUILLET:

7h30 - RANDONNEE PEDESTRE (9kms, 14kms et 20kms), VTT (25kms, 35kms et 45kms)

12h00: - Remise des coupes de la randonnée par LE COMITE DES FETES

12h15 : Apéritif offert par la MUNICIPALITE.

13h30 : - Concours de pétanque triplette (challenge Michel Gay-Mery). (06 07 83 78 26)

19h00 : - REPAS RAVIOLES 18 € (réservation avec règlement, limitée à 400 pers.)

(06 70 75 75 53 après 19h et 06 82 19 29 45)

21h00: - BAL POPULAIRE avec GMS PROJECT (gratuit)

SECURITE ASSUREE

22h30: - GRAND FEU D'ARTIFICE (gratuit)



LUNDI 29 JUILLET:

13h30 : Concours de boule Lyonnaise quadrettes (coupe de la Municipalité et coupe Fernand Gerbert).

Demie finale et finale le jeudi 3 août à 18h30

(06 80 45 06 52)



FETE FORAINE DURANT LA VOGUE AVEC MANEGES ENFANTS

Site: comite-des-fetes-saint-verand.fr

Services municipaux :

■ Mairie : Lundi et jeudi : 13 h 30 ■ Agence postale :

à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13 heures à 16 heures 30.

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

Décès

Yves GERBERT le 02 avril Hervé VOLPIN le 30 avril

Mariage

Jacques PETRIMENT et Gisèle FERREIRA BRAGA le 17 mai

Ce que j'aime dans les randes. les Ravitos

Rendez-vous dimanche 28 juillet à partir de 7 heures 30 à la salle des fêtes pour la 25 ème randonnée des Crêtes!

Services intercommunaux:

□ Déchetterie :

Route de la croix de May à Saint- Service d'astreinte, tous les Sauveur:

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.
- Le samedi de 9 à 18 heures.

□ Eau et Assainissement

jours et 24 heures sur 24 au

04.76.36.94.01

Pour les questions d'ordre administratif: regie.eau@3c2v.fr appeler le 04.76.64.01.81 du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



Si vous recevez des appels d'entreprises pour vous inciter à réaliser des travaux d'isolation de votre logement ou installer des panneaux photovoltaïques, soyez prudents. Certaines de ces offres sont des arnaques. Pour éviter ce type de piège, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est partenaire d'info énergie Isère. Structure indépendante, elle vous conseille gratuitement. Plus d'informations sur http:// www.infoenergie38.org/



Les repas de quartier

Depuis plusieurs années, les habitants de différents quartiers se réunissent (La Maladière, Pertuzou, Roland...). Une occasion de passer un moment de convivialité entre voisins.

Chacun a son organisation, paella géante pour les uns, partage de repas pour les autres...Quelle que soit la formule, c'est toujours un plaisir de se retrouver autour d'une bonne table et de raconter parfois chaque année les mêmes histoires qui font toujours autant rire.

Sachez que la municipalité vous prête gracieusement tables et chaises si vous souhaitez organiser la fête des voisins.